



Abdoulaye Bathily : des élections transparentes sont la clé de la stabilité



48 heures avant la présidentielle du 20 mars au Congo, le Représentant spécial a publié une Déclaration dans laquelle il

salue le « déroulement globalement pacifique » de la campagne électorale. Il a exhorté les acteurs politiques « à ne ménager aucun effort afin de garantir la tenue d'un scrutin électoral dans une atmosphère apaisée et exempte de toute violence ». M. Abdoulaye Bathily a particulièrement invité « les médias à s'abstenir de tout discours incitant à la haine et à la division ». Il les a notamment encouragés à « promouvoir les valeurs de paix et de cohésion sociale ».

D'après les institutions congolaises compétentes, M. Denis Sassou Nguesso a été réélu à la tête de l'Etat dès le premier tour avec plus de 60% des voix. Certains de ses challengers de l'opposition ont contesté cette victoire et ont appelé à des « villes mortes ». Dans sa Déclaration du 18 mars, le Représentant spécial avait demandé aux partis politiques, aux candidats et à leurs partisans de « résoudre

les différends qui pourraient survenir [de la présidentielle] par le dialogue et les procédures légales établies ».

« Des élections libres, inclusives et transparentes sont la clé de la stabilité et de la promotion de la démocratie à long terme », a précisé M. Abdoulaye Bathily, qui a séjourné au Congo dans le cadre de ses bons offices, et conformément au mandat de l'UNOCA dont il a la charge.

Le Chef de l'UNOCA a particulièrement invité « les médias à s'abstenir de tout discours incitant à la haine et à la division ». Il les a notamment encouragés à « promouvoir les valeurs de paix et de cohésion sociale ». Il a lancé le même message lors d'une mission à Ndjamena avant la présidentielle du Tchad.



CONGO/TCHAD : des journalistes endossent le Code de bonne conduite des médias en période électorale Pp 2 - 3

► Lire aussi le dossier sur la Conférence de haut niveau « Quand les médias créent la paix » tenue à Libreville en présence du Chef de l'UNOCA - Pages 4 - 5

Revue des procédures relatives au désarmement, à la démobilisation, au rapatriement, à la réinstallation et à la réintégration des ex-combattants de l'Armée de résistance du seigneur : UNOCA a co-organisé un atelier à Addis Abeba du 3 au 4 mars" - Page 7

Tchad : l'ONU sensibilise les médias sur leur rôle dans la promotion d'un processus électoral apaisé



Une vingtaine de journalistes, dont certains venus de l'intérieur du pays, ont participé, du 22 au 23 mars à N'Djaména, à un atelier de renforcement des capacités en matière de

(UNOCA), cette formation a permis de sensibiliser les professionnels de l'information sur leur responsabilité sociale et citoyenne face aux enjeux qui interpellent la vie politique de la

communication (HCC), est allé dans le même sens et a encouragé les participants à suivre avec attention les travaux afin de contribuer efficacement à la réussite du scrutin présidentiel du 10 avril 2016. Il a salué l'initiative conjointe de l'UNOCA et du CNUDHD-AC, en soulignant qu'elle complète celle initiée par le HCC il y a quelques semaines.

L'atelier a en effet abordé de nombreux sujets, notamment ceux ayant trait à la prévention des violences électorales et à la gestion médiatique des tensions postélectorales, la protection des droits de l'homme, les droits et les devoirs des journalistes en période électorale (y compris leur sécurité), l'éthique et la déontologie journalistique, les techniques d'interview, le traitement de l'information en période électorale, les secrets et les outils pour une bonne couverture d'un processus électoral, etc. Des mises en situation professionnelle ont donné l'occasion, à travers des cas pratiques, d'approfondir les réflexions et d'échanger des expériences sur la plupart de ces questions. Elles ont été coordonnées par MM. Norbert N. Ouendji (Responsable de l'Unité de l'Information publique de l'UNOCA) et Fonyuy Kiven (CNUDHD-AC), les deux principaux facilitateurs de l'atelier. Les interventions d'Aimé Robeye Rirangar (HCC) et du journaliste chevronné Gata Nder ont aussi enrichi les connaissances des participants.

Dans ce contexte, les discussions sur le "Code de bonne conduite des médias et des journalistes en période électorale" adopté à Douala (Cameroun) en mai 2015 lors d'un atelier régional ont été d'une très grande utilité. Après des amendements, les participants ont endossé ledit Code. Ils se sont aussi engagés à en faire large diffusion et bon usage dans l'exercice de leur métier. « L'accent est mis, entre autres, sur le professionnalisme et la neutralité dans la couverture des processus électoraux. Nous devons aussi faire preuve d'équité dans la gestion des espaces et des temps de parole entre les candidats », commente Mme Nancy Ndah-Lah, journaliste à la chaîne tchadienne *Électron TV*. Elle faisait partie des trois journalistes tchadiens présents à l'atelier régional organisé à Douala en mai 2015 et au cours duquel le Code de bonne conduite a été adopté par des participants issus de neuf pays d'Afrique centrale.

L'une des recommandations de cet atelier (de Douala) invitait ses organisateurs, en l'occurrence l'UNOCA et ses partenaires, à tenir un séminaire de suivi dans tous les pays d'Afrique centrale engagés dans les processus électoraux. L'atelier de Ndjaména, qui a bénéficié de l'appui technique du PNUD, entre dans ce cadre. Il intervient après ceux de Bangui (7-9 septembre 2015) et de Brazzaville (2-3 mars 2016). Malabo (Guinée équatoriale) est la prochaine étape. La présidentielle y est prévue le 24 avril 2016.



couverture médiatique de l'élection présidentielle du 10 avril selon une approche fondée sur le respect des droits de l'homme et la promotion de la paix. Conjointement organisée par le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale (CNUDHD-AC) et le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale

nation. Lors de la cérémonie d'ouverture, M. Agbessi Ahowanou, Directeur du CNUDHD-AC avait insisté sur cet aspect en rappelant l'importance des médias dans le déroulement d'un processus électoral pacifique. M. Moukhtar Wawa Dahab, Président du Haut Conseil de la Com-



Présidentielle du 20 mars : l'UNOCA a facilité l'organisation d'un atelier en faveur des journalistes congolais



A l'initiative du Ministère congolais de la Communication et des Médias, un atelier de renforcement des capacités des journalistes pour la

-à-vis des différents acteurs concernés par le processus, l'équilibre dans la gestion du temps de parole ou des espaces consacrés aux candidats en lice. Les formateurs ont aussi insisté sur la protection des droits de l'Homme en période électorale et sur l'importance du journalisme préventif au service de la paix. Les journalistes ont ainsi été sensibilisés aux outils pour informer, prévenir les tensions et, éventuellement, gérer les crises post-électorales. Dans cette perspective, des interactions constructives ont eu lieu sur les droits et devoirs du journaliste, ainsi que sur que les règles pour la collecte et le traitement de l'information politique avec un focus sur le respect de l'éthique et la déontologie journalistique.

Par ailleurs, la formation a donné l'opportunité aux journalistes d'avoir une meilleure maîtrise des textes en vigueur, y compris le cadre juridique et institutionnel national en matière électorale. Les sessions relatives à ces questions ont été animées par le Conseil Supérieur de la liberté de la Communication et la Commission électorale.

La rencontre de Brazzaville a également été marquée par la présentation et l'endossement du Code de bonne conduite des médias et des journalistes d'Afrique centrale en période électorale. Ce Code avait été adopté lors d'un atelier régional sur le « rôle des médias dans la conduite et la promotion des processus électoraux pacifiques en Afrique centrale » organisé par l'UNOCA en mai 2015 à Douala avec l'appui de quelques partenaires. Les participants ont lancé un appel afin que les autorités compétentes les aident à assurer la mise en œuvre et la vulgarisation dudit Code. La mise en place d'un mécanisme d'aide publique aux médias, la création d'une maison de la presse, la nécessité d'accélérer le processus d'établissement des cartes de presse, font également partie des principales recommandations qui ont été adoptées à l'issue des travaux...



couverture de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 et la promotion d'un scrutin pacifique a eu lieu du 2 au 3 mars 2016 à Brazzaville. A la demande du gouvernement, le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), qui n'a ménagé aucun moyen pour faciliter la tenue de cette importante activité, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développe-

Journalisme préventif pour la paix

L'atelier, auquel a participé une quarantaine de professionnels de l'information, a permis de mettre l'accent sur l'importance de la liberté d'expression, la sécurité des journalistes, le respect de l'équité dans le traitement de l'actualité électorale, l'indépendance éditoriale vis

Lors de la cérémonie d'ouverture présidée par le Directeur de Cabinet du Ministre de la Communication, le Représentant résident du PNUD avait renouvelé la disponibilité des Nations Unies à continuer d'accompagner les efforts des professionnels de l'information et des autorités compétentes à œuvrer pour la promotion de la paix et de la démocratie.



Gratitude au Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale

Parlant au nom du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Congo (en mission), M. Mohamed Abchir, Représentant résident adjoint du PNUD, a rappelé les enjeux de l'atelier et exprimé la satisfaction qu'éprouvent les agences et les institutions du Système des Nations Unies qui se sont mobilisées pour en assurer l'organisation. A cet égard, il a précisé : "Je pense au Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), qui n'a ménagé aucun moyen pour faciliter la tenue de cette importante activité. Permettez-moi de saluer l'implication active du Représentant spécial du Secrétaire général, Chef de l'UNOCA, M. Abdoulaye Bathily, dans l'aboutissement de ce projet. [...] La présence d'un représentant de l'UNOCA venu de Libreville, au Gabon, témoigne de l'intérêt que le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale accorde à cet atelier. Je pense aussi à l'UNESCO et au Centre des Nations Unies pour les droits de l'Homme et la démocratie en Afrique centrale pour leurs contributions significatives [...]"

Le Chef de l'UNOCA à la Conférence de haut niveau sur le thème «*Quand les médias créent la paix*»



M. Abdoulaye Bathily, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), a pris part à la cérémonie officielle d'ouverture de la Conférence de haut niveau sur le thème «*Quand les médias créent la paix*», qui a eu lieu à Libreville lundi 25 janvier sous le patronage du Chef de l'Etat gabonais, M. Ali Bongo Ondimba. Les grandes lignes de son allocution

pacifique des différends et la consolidation de la paix. Il a indiqué qu'en dehors des crises multiformes dans certains pays, plusieurs défis transfrontaliers interpellent le Bureau dont il a la charge : il a notamment évoqué la piraterie maritime dans le golfe de Guinée, les activités néfastes des groupes rebelles comme l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), la recrudescence des actes terroristes de Boko Haram au Cameroun et au Tchad ainsi que le phénomène du braconnage des éléphants et du trafic illicite de l'ivoire en

renforcement de leurs capacités dans les domaines concernés.

• Dans ce contexte, il a rappelé le séminaire régional de sensibilisation et de renforcement des capacités des professionnels des médias d'Afrique centrale sur les questions de paix, de sécurité et des droits de l'homme organisé par l'UNOCA en novembre 2013 à Douala (Cameroun) - avec la collaboration du Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale.

• Il a souligné l'importance du **Forum sous-régional des médias pour la paix, la sécurité et les droits de l'homme en Afrique centrale** mis en place à cette occasion pour contribuer, entre autres, aux efforts des organisations sous-régionales, régionales et internationales dans la prévention des conflits et l'instauration d'une paix durable en Afrique centrale.

• Par ailleurs, M. Abdoulaye Bathily a évoqué l'atelier régional sur le « rôle des médias dans la conduite et la promotion des processus électoraux pacifiques en Afrique centrale » organisé par l'UNOCA en mai 2015 à Douala - avec la collaboration du Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale et l'Organisation internationale de la Francophonie ainsi que l'appui technique de la CEEAC et de l'UNESCO. Il a rappelé que cette activité, à laquelle avaient pris part trois journalistes gabonais, avait débouché sur l'adoption d'un « *Code de bonne conduite des médias et des journalistes d'Afrique centrale en période électorale* ».

• M. Bathily a indiqué que ce Code de bonne conduite a été endossé par les journalistes centrafricains au cours d'un atelier de suivi co-organisé à Bangui en septembre 2015 par l'UNOCA, la MINUSCA et le Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la démocratie en Afrique centrale.

• Il a révélé que des activités similaires seront organisées dans tous les pays d'Afrique centrale où se tiendront les élections présidentielles/législatives cette année 2016 et dans les deux prochaines années.

M. Bathily a invité les journalistes à ne pas se servir de leur micro, ou de leur plume pour exacerber les tensions.

L'objectif étant de permettre aux hommes et aux femmes des médias de contribuer positivement à la couverture médiatique des scrutins concernés ainsi qu'à la gestion pacifique du processus électoral dans leur pays respectif.

• Il a noté que l'UNOCA est disposé à travailler avec toutes les organisations qui le souhaiteraient, afin de promouvoir le développement d'une presse libre et responsable, renforcer le professionnalisme des journalistes, et soutenir des actions en faveur d'un journalisme au service de la paix, particulièrement pendant les périodes électorales.

• Il a encouragé les journalistes, « historiens du présent », à s'investir davantage dans ce journalisme de paix, en évitant de tomber dans le piège souvent fatal de la manipulation et de l'incitation à la révolte, à la division, à la violence ou à la haine. A la suite de M. Vincenzo Fazzino, Chef de Bureau et Représentant de l'UNESCO au Gabon, M. Bathily a cité le cas de la « Radio des Mille collines », dont la responsabilité dans le génocide rwandais a été établie. « Il n'y a pas que la radio des Mille collines, il y a aussi des journaux mille collines, des télévisions de mille collines, des articles mille collines », a regretté le Chef de l'UNOCA, invitant ainsi les journalistes à ne pas se servir de leur micro, de leur plume ou tout autre moyen de communication sociale pour exacerber les tensions ou pour faire l'apologie des crimes.

• M. Bathily a conclu en soulignant que l'UNOCA continuera à les aider à atteindre cet objectif majeur, qui touche également l'un des aspects fondamentaux de leur métier à savoir, le respect de l'éthique et de la déontologie du journalisme ainsi que le renforcement de la responsabilité sociale des journalistes.

• Il a émis le vœu que les travaux débouchent sur des recommandations concrètes.



sont proposées dans la synthèse ci-dessous.

• Au nom du Secrétaire général des Nations Unies, M. Abdoulaye Bathily a exprimé sa gratitude au Gouvernement gabonais pour toutes les dispo-

Afrique centrale, etc.

• M. Abdoulaye Bathily a noté que dans le cadre de la lutte contre ces menaces à la paix et à la sécurité, l'UNOCA accorde une place primordiale aux médias, considérés



sitions prises pour faciliter et accueillir cet important événement initié par l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR).

comme des artisans et des architectes de la paix ainsi que des acteurs essentiels dans les processus de médiation et de sortie de crise.

• Il a salué cette initiative en précisant que le thème en débat est en adéquation avec le mandat de l'UNOCA. Il a précisé que ce mandat est essentiellement axé sur la prévention des conflits, la résolution

• A cet égard, il a fait savoir que l'UNOCA ne se limite pas à garantir un meilleur accès des journalistes aux sources d'information ou aux informations relatives à ses activités, mais qu'il s'attèle aussi et surtout au

Le Président gabonais rappelle la responsabilité sociale des journalistes



L'allocution de M. Bathily est intervenue juste avant celle du Président gabonais, qui a prononcé le discours d'ouverture des travaux. Dans son propos, M. Ali Bongo Ondimba a rappelé être « profondément attaché à l'exercice des libertés et principalement à la liberté de la presse ».

(Francophonie).

La Coordinatrice résidente du Système des Nations Unies au Gabon, Mme Marie-Evelyne Petrus-Barry, y a pris part ainsi que des représentants et experts de la Fédération internationale des journalistes (FIJ) et de la Mairie de Paris (Service de la communication numérique).



Liberté et responsabilités

« Cette liberté de la presse pour laquelle je me suis engagé n'est à comprendre que dans la mesure où, aux droits octroyés correspondent autant de responsabilités pour les acteurs dans des contextes très sensibles de veille d'élections aussi bien présidentielle que législatives », a précisé le Chef de l'Etat gabonais. « C'est vous, les journalistes qui déterminez, en toute responsabilité, le niveau de qualité de vos écrits », a-t-il insisté, interpellant par ailleurs la conscience des hommes et des femmes des médias par rapport aux enjeux éthiques et déontologiques de leur noble profession : « à la fin de la journée, tout le monde doit se poser la même question : a-t-on réellement le sentiment du travail bien fait après avoir calomnié et diffamé ? »

La cérémonie protocolaire de la Conférence de Libreville a été aussi ponctuée par les interventions de MM. Marco A. Suazo (Conseiller principal et Chef du bureau de l'UNITAR à l'Organisation des Nations Unies à New York), Vincenzo Fazzino (Chef de Bureau et Représentant de l'Organisation des Nations Unies pour la Science et la culture/UNESCO au Gabon) et Boubacar Noumansana (Représentant régional de l'Organisation internationale de la

Appropriation du Code de bonne de conduite en période électorale

La Conférence de Libreville a été sanctionnée par une série de recommandations. Celles-ci encouragent les pouvoirs publics, à "tout mettre en oeuvre pour faciliter la formation des professionnels des médias au Gabon, en garantissant les opportunités de formation initiale et de formation continue de qualité". Dans ce chapitre, le renforcement des capacités des journalistes en matière de traitement de l'information, notamment en période électorale a été aussi évoqué.

Par ailleurs, les participants ont souligné l'importance du Code de bonne conduite des médias et des journalistes de l'Afrique centrale en période électorale adopté le 8 mai 2015 à Douala (Cameroun) lors d'un atelier régional initié par l'UNOCA. Ils ont insisté sur la nécessité d'une appropriation et d'une vulgarisation de cet outil d'auto-régulation.

La mise en place d'une plateforme professionnelle pour les journalistes figure également parmi les recommandations ainsi que la redynamisation de l'application de la charte des droits et des devoirs des journalistes au Gabon.



Les Responsables de l'Information publique étaient en conclave à Dakar



Du 22 au 26 février, les Responsables de l'Information publique de l'ONU se sont réunis à Dakar (Sénégal) dans le cadre de leur rencontre biannuelle. Une semaine intense et riche, qui a permis de partager leurs expériences et d'évoquer les défis auxquels ils font face dans un contexte marqué par la limitation des ressources et la resurgence de nombreuses crises politico-militaires. Ils ont discuté d'un nouveau document définissant la politique de l'organisation en matière d'information publique et de communication stratégique. L'importance de leur travail a été rappelée par plusieurs hauts fonctionnaires intervenant par vidéo conférence, dont les Secréaires généraux adjoints chargé du Département des Affaires politiques (M. Jeffrey Feltman), de l'Information publique (Mme Cristina Gallach), d'Appui aux missions (M. Atul Khare), etc.

LRA : L'UNOCA A CO-ORGANISÉ UNE RÉUNION D'ÉVALUATION À ADDIS-ABEBA DU 3 AU 4 MARS

Du 3 au 4 mars 2016, l'UNOCA, la Commission de l'Union africaine (UA) et le Bureau des Nations Unies, y compris les opérations de maintien de la paix (MINUSCA, MO-



Photos : Union africaine

Nations Unies auprès de l'Union africaine (UNOAU) ont organisé une séance de travail à Addis-Abeba (Ethiopie) sur la revue des procédures relatives au désarmement, à la démobilisation, au rapatriement, à la réinstallation et à la réintégration des combattants de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) ayant fait défection.

La rencontre a permis de faire une cartographie des différents acteurs impliqués dans ce processus ainsi que dans des actions de sensibilisation et de rétablissement des liens familiaux des personnes concernées dans les pays affectés (Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo et Sud Soudan).

Les participants ont également proposé des recommandations pour faire face aux défis identifiés. L'UNOCA, en sa qualité de Coordonnateur de la Stratégie régionale des Nations Unies de lutte contre la LRA adoptée en juin 2012, en assurera le suivi et la mise en

pays affectés par la LRA (déjà cités plus haut), la réunion d'Addis-Abeba a mobilisé des experts du Gouvernement américain, de l'Union européenne, du Comité international de la Croix rouge, des ONG travaillant sur la question de la LRA (à l'instar d'*Invisible Children*), de la Commission de l'UA et du sys-

NUSCO et UNMISS).

Cette concertation faisait suite à une des principales recommandations de la réunion biennale des points focaux de la LRA qui a eu lieu à Entebbe (Ouganda) du 8 au 9 septembre 2015.



UNOCA était représenté à la réunion d'Addis-Abeba par M. Youssef Jai (à droite sur la photo). Il est Conseiller politique et Point focal pour les questions liées à l'Armée de résistance du Seigneur (LRA).

La Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique à l'UNOCA

La Directrice régionale de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour l'Afrique, Dr. Matshidiso R. Moeti, a rencontré le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et Chef l'UNOCA le 10 février au siège de l'UNOCA (photo de droite). Les échanges avec M. Abdoulaye Bathily ont porté sur les sujets d'intérêt commun. Dr. Matshidiso R. Moeti a particulièrement apprécié les développements sur la situation sécuritaire en Afrique centrale, lesquels lui ont permis d'évaluer le climat politique et social qui prévaut actuellement au Gabon et dans la sous-région.

La Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique était au Gabon dans le cadre de la 7^e Conférence des Ministres de la Santé de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) qui s'est tenue du 12 au 13 février 2016 à Libreville.

Satisfaction

Durant sa visite de cinq jours, Dr. Matshidiso R. Moeti a aussi été reçue par plusieurs autorités gabonaises, en présence du Représentant local de l'OMS, Dr. Boureima Hama Sambo. Elle a notamment eu des entretiens



avec le Président Ali Bongo Ondimba, le Premier Ministre Daniel Ona Ondo et le Vice-Premier Ministre, Ministre de la Santé, de la Prévoyance sociale et de la Solidarité nationale, M. Paul Biyoghe Mba. Ces entretiens ont rassuré la Directrice régionale sur le niveau d'engagement des plus hautes autorités du pays par rapport aux questions concernant la santé et le développement des infrastructures sanitaires.

La Directrice régionale de l'OMS a eu une séance de travail avec les collègues du *Country Team* (Système des Nations Unies), notamment des Chefs Agences (photo ci-dessous) avec lesquels elle a fait le point sur la coopération avec le Gabon. Elle a discuté des priorités stratégiques de développement dans la nouvelle dynamique de la présence des Nations Unis dans les pays, particulièrement ceux à revenu inter-

médiaire tranche élevée comme le Gabon.

« Unis dans l'Action »

Dr. Moeti s'est félicitée de la bonne ambiance de travail au sein du *Country Team* et a encouragé les agences onusiennes à poursuivre leurs efforts afin de renforcer la coordination et l'harmonisation de leurs interventions dans l'esprit « Unis dans l'Action ».



NATIONS UNIES : les membres de la 5e Commission en visite de travail à l'UNOCA

Des membres de la Cinquième Commission des Nations Unies ont effectué une visite de travail à l'UNOCA le 3 février. Ils ont suivi avec beaucoup d'attention et d'intérêt les présentations et les explications du Représentant spécial, Chef de l'UNOCA sur la mise en oeuvre du mandat du Bureau ainsi que sur les défis rencontrés. Le Chef de Cabinet (Anatole Ayissi), le Chef de la Section politique (Marc Karna Soro) et le Chef de l'Administration générale (Vasyl Sydorenko) ont fourni des informations complémentaires qui ont éclairé davantage les membres de la 5e Commission sur certains aspects précis. La Coordinatrice résidente du Système des Nations Unies au Gabon, Mme Marie-Evelyne Petrus-Barry, et la Secrétaire générale adjointe de la CEEAC, Mme Clotilde Nizigama, ont activement participé aux échanges. Elles ont notamment rendu compte des excellentes relations professionnelles avec l'UNOCA. Des représentants des Ambassades des pays membres de la CEEAC étaient présents (Angola, Cameroun, RDC). Ils ont réitéré l'importance du Bureau dans la prévention des conflits, la consolidation de la paix et la résolution pacifique des crises ainsi que dans l'accompagnement des efforts de la sous-région dans la lutte contre les groupes terroristes, l'insécurité maritime, le braconnage, etc.



LA CINQUIEME COMMISSION EN BREF

La Cinquième Commission de l'Assemblée générale est chargée des questions administratives et budgétaires. C'est sur la base de ses rapports que l'Assemblée générale examine et approuve le budget de l'Organisation.

L'Assemblée générale examine et approuve également les questions financières et budgétaires des institutions spécialisées des Nations Unies et leur fait des recommandations à cet égard. La Cinquième Commission se réunit pendant la partie principale de la session ordinaire de l'Assemblée générale (de septembre à décembre). En raison de son importante charge de travail, elle reprend ensuite sa session en mars. La Cinquième Commission examine également lors d'une seconde reprise de session, en mai, les questions qui ont trait au financement des opérations de maintien de la paix. Elle peut aussi apprécier les questions urgentes relatives au financement d'une opération de maintien de la paix, approuvée par le Conseil de sécurité, lors de n'importe laquelle de ses sessions.

M. Bachar Bong Abdallah (Tchad) fait partie des trois Vice-présidents de la 70^e session présidée par M. Durga Prasad Bhattacharya (Népal).



Appel d'offres : des opérateurs économiques sensibilisés sur les procédures

Du 28 au 29 janvier 2016, l'UNOCA a organisé un séminaire d'information et de sensibilisation au profit des opérateurs économiques installés au Gabon. Durant deux jours, plus de 70 participants ont bénéficié de cette formation animée par Willy Ndong Akoure, Responsable du Service achat de l'UNOCA et Yaroslava Korotina de la Base logistique des Nations Unies installée à Brindisi (Italie).

La rencontre a permis aux uns et aux autres de mieux comprendre les procédures liées aux appels d'offres et à l'enregistrement en ligne de leur société dans la base de données des Nations Unies.

Les participants se sont séparés sur une note de satisfaction en exprimant le vœu que ce genre d'initiatives se multiplie.



Retraite professionnelle : deux jours de réflexion à Akouango village



Du 10 au 11 mars 2016, le personnel de l'UNOCA était au Cap Santa Clara, notamment à Akouango village (une douzaine de kilomètres de Libreville), pour sa traditionnelle retraite professionnelle. Pendant deux jours, les collègues ont échangé sur tous les sujets liés à la mise en œuvre du mandat du Bureau. La vision stratégique développée par le Représentant spécial a permis d'avoir des orientations générales sur les objectifs et les priorités de 2016 ainsi que sur les perspectives.

Le plan de travail proposé par les différentes sections prend en compte cette vision stratégique. Le Responsable de l'Administration centrale a rassuré les un(e)s et les autres sur les dispositions prises pour soutenir les actions envisagées, particulièrement dans le contexte politique (électoral) actuel où les leviers de la diplomatie préventive seront régulièrement mobilisés.

Dans les recommandations qui ont sanctionné les travaux, le personnel a exprimé la nécessité de consolider les acquis et de continuer à travailler dans la solidarité pour atteindre les buts visés. Cet esprit d'équipe sera renforcé par la mise en place d'une association du Staff.

En dehors des discussions en salle, la retraite a été marquée par des activités récréatives, y compris un petit match de football qui a permis de détecter de nouveaux talents.



8 MARS 2016 : L'UNOCA CELEBRE SES FEMMES



Célébrée le 8 mars de chaque année, la Journée internationale de la femme n'est pas passée inaperçue au siège du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale. Élégantes et resplendissantes dans leur tenue de circonstance, sept des douze femmes que compte l'UNOCA se sont retrouvées à la salle de conférence pour commémorer cette Journée, en compagnie de leurs collègues hommes, galants et attentionnés. A cette occasion, l'assistance a réaffirmé leur rôle indispensable non seulement dans la mise en œuvre du

mandat de l'UNOCA, mais aussi au sein de la cellule familiale et dans la société.

L'évènement a également permis d'apprécier les efforts de l'Organisation des Nations Unies dans la promotion et le respect des droits de la femme dans le monde mais aussi dans les organismes onusiens où l'approche genre constitue une réalité. Le message publié par le Secrétaire général de l'ONU lors de cette Journée du 8 mars donne quelques éléments de bilan qui éclairent sur cet aspect (voir extrait ci-dessous).



« Les femmes sont à présent des dirigeantes au cœur de la paix »

tables. Des bébés de sexe féminin subissent trop souvent encore des mutilations génitales. Des filles sont attaquées en chemin à l'école. Des corps de femmes deviennent des zones de bataille pendant les guerres. Des veuves marginalisées s'appauvrissent.

La seule façon de résoudre ces problèmes, c'est de donner aux femmes les moyens de devenir des agents du changement. Pendant plus de neuf ans, j'ai appliqué cette philosophie à l'Organisation des Nations Unies. Nous avons brisé tellement de plafonds de verre que le sol est jonché de tessons. Nous balayons les hypothèses et les préjugés du passé, afin que les femmes puissent franchir de nouvelles frontières.

« [...] Dans les régions pauvres dans le monde d'aujourd'hui, les femmes risquent encore de mourir en couches, alors que la mortalité maternelle fait partie des nombreux dangers évi-

J'ai désigné la première femme commandante d'une force des Nations Unies, et j'ai fait en sorte que les femmes soient représentées au

plus haut sommet de l'Organisation. Les femmes sont à présent des dirigeantes au cœur de la paix et de la sécurité, domaine qui était l'apanage exclusif des hommes. Lorsque je suis arrivé à l'ONU, aucune femme ne dirigeait une mission de paix sur le terrain. Aujourd'hui, un quart des missions de paix de l'ONU sont dirigées par des femmes, c'est loin d'être suffisant, mais cela constitue déjà un grand progrès.

J'ai signé près de 150 lettres dans lesquelles je nommais des femmes à des postes de sous-secrétaire générale ou de secrétaire générale adjointe. Certaines, de renommée mondiale, avaient déjà occupé les postes les plus élevés au sein de leur gouvernement, d'autres l'ont ensuite fait en retournant dans leur pays d'origine. Toutes m'ont aidé à démontrer que souvent, une femme est le meilleur candidat à un poste [...] ».



Happy Umwagarwa : nouvelle Responsable des Ressources humaines

Depuis le 23 janvier 2016, Mme Happy Umwagarwa est la nouvelle Responsable des Ressources humaines de l'UNOCA. Titulaire d'un Master en Management de l'Université de Greenwich à Londres (Angleterre), elle a occupé le même poste pendant plus d'une décennie dans plusieurs organismes privés et publics. Elle a notamment travaillé pour un Cabinet de conseil et la Fina Bank (un établissement bancaire régional) avant d'intégrer une

ONG internationale (Women for Women) puis le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Rwanda.

Mme Happy, dont le sourire en dit long sur son caractère jovial et son fair-play, a également exercé à la Fédération rwandaise de football dans son pays d'origine.

Mariée et mère de deux enfants, Mme Umwagarwa, qui remplace Mme Joyce

Ashie (partie à la retraite), est une adepte de la lecture et de l'écriture. Auteur de *Tambours de réussite : dix étapes pour transformer votre potentiel créatif en succès*, publié en avril 2015, elle parle couramment le Français, l'Anglais, le Swahili et le Kinyarwanda. Au cours d'une cérémonie d'accueil à la salle de conférence, tout le staff lui a dit *Mbolo* à Libreville.

Le personnel est content... Bienvenue parmi nous !



Que s'est-il passé dans la famille de notre collègue Jean Paulin Mabyala le 25 janvier 2016 à 3h00 du matin ? La réponse est simple : il a eu la joie d'accueillir une nouvelle née, la charmante et mignonne **Mabyala Plumel Aelle Anna**.

La maman et le bébé se portent très bien. Félicitations à Monsieur et Madame Mabyala, bienvenue à Aelle Anna.



Arrivée en janvier 2016 en provenance de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), Mme **Dorothy Karongo**, de nationalité kenyane, a effectué une mission de trois mois à l'UNOCA. Elle a apporté son expertise au Bureau, notamment dans le domaine des Ressources humaines. Son dynamisme et sa très riche expérience ainsi que sa connaissance des dossiers, des procédures et des rouages de l'administration, étaient de précieux atouts dans l'accomplissement de ses tâches. Thanks a lot and see you soon...



Parti de Libreville en mars 2015, **Jeffrey Means** est revenu à l'UNOCA début mars 2016 toujours comme Conseiller politique, après une expérience d'un an à la Mission intégrée multidimensionnelle de stabilisation des Nations unies en République centrafricaine (MINUSCA). A Bangui, il travaillait au sein de la Section Affaires civiles. Auparavant, cet Américain sympathique et connu pour son professionnalisme avait occupé différents postes avec les Nations unies et le Département d'État américain, y compris à Kinshasa (RD. Congo), Kigali (Rwanda) et New York (USA).

UNE PHRASE AU COEUR DU MANDAT DE L'UNOCA

« Les femmes et les filles ont une contribution cruciale à apporter dans la recherche de solutions durables aux défis de la pauvreté, de l'inégalité et du relèvement des collectivités les plus durement touchées par les conflits, les catastrophes et les déplacements. Elles sont les plus exposées à de nouvelles épidémies menaçantes, comme la maladie à virus Zika, ou à l'impact des changements climatiques. En même temps, elles constituent le rempart dans la protection de leur famille, elles travaillent pour la paix et assurent une croissance économique durable et une évolution sociale »

Extrait du message de Mme Phumzile Mlambo-Ngcuka, Secrétaire générale adjointe des Nations Unies et Directrice exécutive d'ONU Femmes à l'occasion de la Journée internationale de la Femme célébrée le 8 mars 2016 (photo d'archives).



UN Photo/Devra Berkowitz

L'ACTUALITE EN UN CHIFFRE | BOKO HARAM : 89 CONDAMNATIONS A MORT AU CAMEROUN...

89 Le tribunal militaire de Maroua, chef-lieu de la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, en proie aux attaques récurrentes des islamistes nigériens, a déjà condamné à mort "89 Boko Haram", selon une source proche des autorités judiciaires locales. "Ces personnes ont été reconnues coupables d'actes de terrorisme" à l'occasion de "plusieurs jugements" prononcés depuis le début de l'année 2015, a-t-elle ajouté (Source : AFP, 18 mars 2016).

ARRET SUR IMAGES



La Conférence sur le thème « *Quand les médias créent la paix* », tenue à Libreville le 25 janvier 2016 a donné lieu à des rencontres chaleureuses entre plusieurs personnalités, y compris entre le Président gabonais, le Premier Ministre Daniel Ona Ondo et le Chef de l'UNOCA.

**INTERFACE**

Echos du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale - UNOCA - Bulletin mensuel d'information

Une publication de l'Unité de l'Information publique

Conception - Rédaction - Réalisation : Norbert N. Ouendji

Contact éditorial : Tél. Bur. + (241) 01 44 47 16 | Mobile : + (241) 05 72 23 23

Courrier électronique : ouendji@un.org - piounoca@un.org

Site internet : <http://unoca.unmissions.org>Compte officiel twitter : twitter.com/UNOCA_NEWS

Adresse postale : B.P : 23773 Libreville, Gabon